

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GEORGES-D'AURAC

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AVRIL 2025

Le 16 avril 2025 à 20h00, le conseil municipal de Saint-Georges-d'Aurac, dûment convoqué le 12 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Alain GARNIER, Maire

**Présents** : Alain GARNIER, Christine PEGHAIRE, Georges BERINGER, Gilles BERINGER, Martine GIRE, Jean-Claude TALLOBRE, Yvon DARNE, Claudine PASTRE

**Absent(s) excusé(s)** : Simone DOUBLET

**Absent(s)** : Grégory PITOT, Aurélie BARLIER

**Pouvoir(s)** :

**Secrétaire de séance** : Christine PEGHAIRE

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 avril 2025
2. Délibération : dénomination des voies de la commune (adressage)
3. Délibération : validation des propositions tarifaires pour l'adressage (plaques rues et numéros)
4. Délibération : suppression de postes (suite départ retraite et avancement ; validé au CST)
5. Délibération : restitution ou non de la compétence eau et assainissement collectif ; présentation des propositions de Veolia et du syndicat des eaux d'Auteyrac, et des tarifs du SGEB
6. Délibération : demande de subvention exceptionnelle par le comité d'animation pour le feu d'artifice à l'occasion de la fête patronale du 17 mai
7. Divers :

#### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 avril 2025**

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents

#### **2. Délibération : dénomination des voies de la commune (adressage)**

Monsieur Georges BERINGER, qui s'est plus particulièrement occupé de ce dossier, rappelle que la 1<sup>ère</sup> réunion de travail a eu lieu le 15 janvier 2024. Plusieurs réunions se sont ensuite enchaînées avec le soutien technique de Monsieur ROBERT de la société CARTO DES SUCS. Toutes les voies de la commune ont été listées et un nom leur a été attribué. Sur proposition du Maire, le conseil municipal valide cette dénomination à l'unanimité.

LIEU-DIT	TYPE DE VOIE	NOM DE VOIE	EXISTANTE	NOUVELLE
Azinières	chemin	de terre-forte		X
Azinières	chemin	du Breuil		X
Azinières	chemin	du Coudert		X
Azinières	impasse	des Rivailles		X
Azinières	impasse	Lou Meyret		X
Azinières	route	du Bouchy		X
Azinières	rue	des Rivailles		X
Barret	route	du Cros		X
Barret	rue	du champ du portail		X
Champ rond	chemin	de la mouche		X
Clapier	chemin	des champs		X

Flaghac	allée	du château		X
Flaghac	chemin	de la ferme		X
Flaghac	chemin	des spartagères		X
Flaghac	chemin	du Lidennes		X
Flaghac	rue	du métier		X
Freycenet-Haut	route	de Larotrou		X
Freycenet-Haut	route	des côtes		X
La Morge	route	de La Morge		X
La Morge	route	du ruisseau		X
La Morge	rue	de la courbe		X
La Salzède	chemin	du Nautier		X
La Salzède	chemin	du pré Rouchon		X
La Salzède	route	de Soulages		X
La Salzède	rue	du four		X
Le Nautier	chemin	de la chèvrerie		X
Le Nautier	chemin	du Rodillon		X
Le Suc	route	de la Prade		X
Le Suc	rue	du petit chemin		X
Les Aubennes	chemin	de la porcherie		X
Les Hiverts	chemin	du Plani		X
Les Moussans	impasse	Pellegris		X
Les Moussans	route	des Moussans		X
Les Roches	impasse	des roches		X
L'Esterisse	impasse	de Lesterisse		X
L'Huguenot	impasse	des fougères		X
L'Huguenot	impasse	Grateloup		X
L'Huguenot	route	du moulin		X
Malgascon	impasse	du village		X
Malgascon	route	de Malaval		X
Mourgeat	route	de la gare		X
Mourgeat	rue	de la bergerie		X
Mourgeat	rue	de la fontaine		X
Parry	route	des champs-plats		X
Saint-Georges-d'Aurac	chemin	de la gare	X	
Saint-Georges-d'Aurac	chemin	de la gouchère	X	
Saint-Georges-d'Aurac	impasse	de la voie ferrée	X	
Saint-Georges-d'Aurac	impasse	de l'ancien couvent	X	
Saint-Georges-d'Aurac	impasse	de l'espérance	X	
Saint-Georges-d'Aurac	lotissement	Le Verger	X	
Saint-Georges-d'Aurac	passage	du presbytère	X	
Saint-Georges-d'Aurac	place	du tilleul	X	
Saint-Georges-d'Aurac	place	Louis de Cazenave	X	
Saint-Georges-d'Aurac	route	d'Auvergne	X	
Saint-Georges-d'Aurac	route	de la gare		X
Saint-Georges-d'Aurac	route	de Lafayette	X	
Saint-Georges-d'Aurac	route	du stade		X
Saint-Georges-d'Aurac	route	du Val d'Allier	X	
Saint-Georges-d'Aurac	route	du Velay	X	
Saint-Georges-d'Aurac	rue	de la Ribeyre	X	
Saint-Georges-d'Aurac	rue	des écoles	X	
Trintinhac	impasse	de la Vernette		X
Trintinhac	rue	de la grande fontaine		X

**3. Délibération : validation des propositions tarifaires pour l'adressage (plaques rues et numéros)**

Quatre sociétés ont été contactées pour l'établissement de devis. C'est URBAN EQUIPEMENT d'Onet-le-Château (12) qui a fait la proposition tarifaire la plus intéressante. Le devis s'élève à 4 696,95 €. Le conseil municipal accepte ce devis. Un vote contre : Gilles BERINGER

**4. Délibération : suppression de postes (suite départ retraite et avancement ; validé au CST)**

En raison d'un départ à la retraite et d'un avancement de grade il y a lieu de supprimer les postes qui ne sont plus pourvus. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**5. Délibération : restitution ou non de la compétence eau et assainissement collectif ; présentation des propositions de Veolia et du syndicat des eaux d'Auteyrac, et des tarifs du SGEB**

Monsieur le Maire rappelle que lors d'une précédente réunion le conseil municipal avait décidé d'intégrer le SGEB. Les propositions tarifaires du syndicat pour la commune de Saint-Georges d'Aurac ne sont pas acceptables. Il est possible de demander la restitution au SGEB mais celle-ci doit être effectuée avant le 1<sup>er</sup> juillet. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 7 voix pour et 1 abstention (Gilles BERINGER), demande la restitution.

Compte tenu de cette décision, il faut faire le choix de s'orienter vers le Syndicat des Eaux d'Auteyrac ou de reprendre la compétence et de faire réaliser l'entretien et les réparations par Veolia.

Le conseil municipal décide de demander son intégration au Syndicat des Eaux d'Auteyrac.

Abstentions : 2 (Gilles BERINGER, Yvon DARNE)

Contre : 1 (Alain GARNIER) qui précise que sa décision est liée au fait qu'il n'est pas sûr que le Syndicat des Eaux d'Auteyrac puisse donner un avis favorable à la demande de la commune.

**6. Délibération : demande de subvention exceptionnelle par le comité d'animation pour le feu d'artifice à l'occasion de la fête patronale du 17 mai**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 1 000 € au comité d'animation

La séance est levée à 22h00

Le Maire,  
Alain GARNIER

La secrétaire de séance,  
Christine PEGHAIRE